

Conseil communal de Dippach

Séance du samedi, 8 juin 2024

Les conseillers communaux de la commune de Dippach sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, **qui aura lieu en la salle polyvalente de la Maison de la Culture « Pontebier » à Schouweiler**, le samedi, 8 juin 2024 à 10.30 heures.

Il est à noter que, dans le cadre de la séance du 8 juin 2024, le délai de convocation légal n' pas pu être respecté, étant donné l'urgence de devoir statuer sur le point unique de l'ordre du jour avant le 10 juin 2024, pour des raisons légales et que le besoin d'y statuer n'est apparu que ce 6 juin 2024. (en vertu de l'article 13, 1^{er} alinéa de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

ORDRE DU JOUR :

Séance à huis clos

1. Personnel enseignant : Proposition d'affectation à un poste d'enseignant(e) de l'enseignement fondamental qui avait été déclaré vacant au niveau de la liste afférente des postes vacants pour l'année scolaire 2024/25 (1 poste de surnuméraire à tâche complète et à durée indéterminée, cycles 2-4) – Décision

Schouweiler, le 7 juin 2024

Pour le collège échevinal,

La présidente,

Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire,

Claude ELSÉN